

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 19 janvier 2021**

**Objet : Modification de la convention-type de Période de Préparation au Reclassement, actualisation des tarifs.**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 19 janvier deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 12 janvier 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Etienne FILLOL (suppléant de Monsieur Luc CARVOUNAS), Monsieur Bernard FOISY, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

**Avaient donné procuration** : Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Monsieur Fernand BERSON à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Madame Lamya KIROUANI à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Anthony MANGIN.

**Etaient absents et excusés** : Madame Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Madame Julie FOURNIER, Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES (en visioconférence), directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Marc JOINOVICI (en audioconférence), représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Modification de la convention-type de Période de Préparation au Reclassement, actualisation des tarifs.**

Le Conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligation des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 81 et suivants,

Vu le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu la délibération 2019-45 du 24 septembre 2019 adoptant la convention type de période de préparation au reclassement et ses tarifs,

Vu la délibération 2020-70 du 24 novembre 2020 portant actualisation de la convention-type de période de préparation au reclassement et ses tarifs,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

Article 1 – d'adopter la convention type de période de préparation au reclassement modifiée et son avenant ci-annexés ;

Article 2 – de fixer le tableau des prestations proposées comme suit :

	<b>Prestation</b>	<b>Tarif</b>
Remobilisation	Conseils à la collectivité	Inclus
Connaissances des métiers	Présentation des métiers de la FPT	Inclus
	Période d'observation/d'immersion dans une autre collectivité	Inclus
Entraînement pour candidatures et entretiens	En collectif : une demi-journée Atelier CV et une demi-journée lettres de motivation et Atelier entretiens de recrutement	Inclus
Conseil en Orientation Professionnelle	3 entretiens espacés d'une semaine ou 2 semaines + une rencontre de restitution auprès de la collectivité. ✓ analyse et synthèse du parcours : formation, parcours professionnel et extra-professionnel de l'agent ✓ compétences/manques repérés ✓ étude approfondie de postes, mesure des écarts ✓ à partir de pistes réalistes, préconisations de formations, d'environnement de travail, et de postes adaptés	Sur devis (100 €/heure nets)
Accompagnement individualisé adapté	Entretiens individualisés au CIG, adaptés en fonction des besoins de la collectivité et de la situation de l'agent.	Sur devis (100 €/heure nets)
Accompagnement spécifique	Accompagnement dans la sollicitation de prestataires spécialisés et dans la saisie des aides du FIPHFP	Inclus



Le Président,

Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne